



2024 - AVIS AUX NAVIGATEURS N°27

RÉGION MAISONNEUVE
SECTION MONTRÉAL-LAC ONTARIO

Travaux d'énrochement en aval de l'écluse de Saint-Lambert

Les navigateurs sont avisés que des travaux d'énrochement débuteront dans la semaine du 28 octobre en aval de l'écluse de Saint-Lambert et ce, pour une durée approximative de 5 semaines.

Pour s'assurer de la sécurité des navires, les travaux n'auront pas lieu dans certaines sections critiques selon ces conditions:

- 1) Pas de travaux d'énrochement dans la section se trouvant entre le bout du mur aval de Saint-Lambert et 200 mètres en aval du bout du mur lorsqu'un navire montant fait son approche de l'écluse;
- 2) Pas de travaux d'énrochement dans les 200 mètres amont et aval des piliers du pont Jacques Cartier lorsqu'un navire est en approche (montant ou descendant);
- 3) Pas de chargement de la barge en aval du pont Jacques Cartier lorsqu'un navire est en approche (montant ou descendant). La barge peut être présente mais elle doit être solidement arrimée.

Le centre de contrôle de la circulation de Maisonneuve pourra fournir de plus amples renseignements aux navigateurs lorsque les opérations sont en cours.

Votre coopération est grandement appréciée durant cette période.

Le 25 octobre 2024